

## SOCIÉTÉ TECHNIQUE D'EXPLOITATION BANANIÈRE Filiale des Cultures et Bananeraies du Kin-San

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Bananeraies\\_Kin-San.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Bananeraies_Kin-San.pdf)

SOCIÉTÉ TECHNIQUE D'EXPLOITATION BANANIÈRE  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150.000 FRANCS  
Siège à LINSAN (Guinée française)  
(*Journal officiel de la Guinée française*, 15 janvier 1934)

Suivant acte sous signatures privées en date du quatre novembre mil neuf cent trente-trois, portant cette mention enregistré à Conakry, folio 22, numéro 139, le 17 novembre 1933, reçu six francs, signé : Ursule.

Monsieur Jean Pezon, administrateur de société, demeurant à Linsan (Guinée française), a établi les statuts d'une société anonyme.

De ces statuts, il a été extrait littéralement ce qui suit :

### TITRE PREMIER DÉNOMINATION. — OBJET. — SIÈGE. — DURÉE Article premier

Il est formé par les présentes, entre les souscripteurs des actions ci-après créées, et tous ceux qui deviendront par la suite propriétaires de ces actions et de celles qui pourraient être créées ultérieurement, une société anonyme qui sera régie par les présents statuts, par le code de commerce et par les lois en vigueur concernant les Sociétés anonymes par actions.

### Article 2

La Société prend la dénomination de « Société technique d'exploitation bananière ».

### Article 3

La société a pour objet de créer ou d'aider à la création ainsi que de faciliter l'exploitation et l'extension de toutes entreprises agricoles dans les colonies et pays de protectorat,

.....  
D'une déclaration prise le 8 décembre mille neuf cent trentetrois par l'Assemblée générale des actionnaires de la Société anonyme de la « Société technique d'exploitation bananière », copie du procès-verbal de laquelle délibération a été déposée pour minute à M<sup>e</sup> Guelfucci, notaire à Conakry par acte du 8 janvier 1934. Il résulte :

1° Que l'assemblée générale, après en avoir pris connaissance, a reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement, faite par le fondateur de la dite société, aux termes de l'acte reçu par M<sup>e</sup> Paul Gomis, notaire *p. i.* à Conakry, le 17 novembre 1933 ;

2° Qu'elle a nommé comme premiers administrateurs :

M. E. H. E. Bondonneau<sup>1</sup> , 29, avenue Bugeaud Paris ;

Dimitri Kyriacopoulos, 10 rue Osvaldo-Cruz à Paris ;

Jean Pezon, à Linsan (Guinée française) ;

Pierre Eugène de Caplane, 5, rue Boudreau, Paris,

[tous trois des Cultures et bananeraies du Kin-San]

lesquels ont accepté les dites fonctions.

3° Que l'assemblée a nommé M. Vors, comptable, 161, rue des Pyrénées, commissaire pour faire un rapport à l'assemblée générale sur les comptes du premier exercice, M. Vors a accepté les dites fonctions ;

4° Qu'elle a approuvé les statuts et a déclaré la « Société technique d'exploitation bananière » définitivement constituée.

Pour extrait :

V. GUELFUCCI.

---

<sup>1</sup> Henri-Émile-Eugène Bondonneau : fils d'Émile Bondonneau, fabricant de poêles à charbon et marchand de combustible à Paris. Prospecteur minier en AOF dans les années 1900 (concessions apportées à l'Ivory Coast Goldfields), puis administrateur des Rizeries d'Extrême-Orient, de Cholon, de la Société de recherches et de forages et de la Standard franco-américaine (1920-1930). Actionnaire de la Société française radioélectrique. Chevalier (1925), puis officier (1935) de la Légion d'honneur.